



SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE
LIFESAVING SOCIETY

*Les experts en surveillance aquatique
The Lifeguarding Experts*

ÉPREUVES DE SÉLECTION POUR LES CHAMPIONNATS CANADIENS DE SAUVETAGE EN PISCINE Document d'information pour l'hôte

1^{ère} section : Renseignements généraux

Lifesaving/Sauvetage Canada désire vous remercier d'avoir exprimé votre intérêt à accueillir des épreuves de sélection homologuées. Les temps obtenus lors d'une compétition homologuée par l'ONS ou d'une épreuve de sélection homologuée sont les seuls éligibles à des fins de considération pour faire partie de l'équipe nationale ou comme représentante/représentant de l'équipe. **Les seuls événements ayant été homologués par la Commission du sauvetage sportif peuvent utiliser le nom d'« épreuves canadiennes de sélection ».**

Vous trouverez dans ce document la description des exigences d'ordre général et celles plus spécifiques requises pour organiser un tel événement.

- Il faut remplir le formulaire de demande d'homologation à l'ONS
- Toutes les épreuves homologuées par l'ONS doivent également être homologuées par l'OPS pour ce qui est des normes de l'installation. Veuillez vous assurer que vous avez reçu cette homologation de votre OPS ou de votre division et indiquez la date où vous l'avez reçue.
- Indiquez les spécifications de l'installation et la date de la dernière inspection par l'OPS ou l'ONS.

Comme conditions générales, l'hôte devra offrir des installations adéquates et un personnel incluant des officiels pour la tenue des épreuves canadiennes de sélection de sauvetage en piscine.

N'importe quelle épreuve faisant partie de la liste dans le Manuel des compétitions actuel peut être choisie pour les épreuves canadiennes de sélection de sauvetage en piscine. Si vous désirez obtenir les temps pour se qualifier pour des championnats spécifiques à venir et pour la sélection, veuillez vous assurer de vérifier sur le site Internet du sauvetage sportif dans la liste des épreuves de ceux-ci.

Directives pour les hôtes :

- 1) L'hôte devra offrir les services d'une personne contact qui aura la responsabilité de coordonner les épreuves canadiennes de sélection de sauvetage en piscine.
- 2) Les questions concernant n'importe quel sujet relié à l'organisation doivent être adressées à Rebecca Boyd au 519-532-8895 ou à rebaccaboyd@rogers.com
- 3) L'ONS examinera l'offre des hôtes et communiquera avec ceux-ci au plus tard 10 jours après la réception de leurs soumissions.

2^e section : Description des épreuves

Les **réunions** se déroulent au début des épreuves canadiennes de sélection de sauvetage en piscine. Des réunions et des séances d'information séparées auront lieu pour les entraîneurs et les officiels.

Les **épreuves** doivent se dérouler au cours d'une journée ou d'une soirée.

3^e section : Les exigences pour les épreuves canadiennes de sélection de sauvetage en piscine

- Le lieu choisi doit être facilement accessible aux athlètes en provenance de partout dans la province ou du territoire dans le but de rendre plus facile leur participation.
- L'hôte fournit le lieu pour les épreuves canadiennes de sélection de sauvetage en piscine. Cela comprend les exigences physiques pour les réunions et les épreuves.
- L'installation choisie doit pouvoir accommoder au moins 50 athlètes pour ces épreuves et posséder des salles pour les réunions. Il serait souhaitable d'avoir une zone d'observation pour les spectateurs.

4^e section : Horaire

- L'horaire pour les épreuves canadiennes de sélection de sauvetage en piscine peut être ajusté en conséquence dans le but de s'insérer dans la programmation et la disponibilité de l'installation.

5^e section : Exigences physiques

L'hôte devra fournir les installations suivantes pour la tenue de cet événement. Les exigences spécifiques sont les suivantes :

1) En général

- du stationnement (gratuit de préférence)
- des vestiaires
- un nombre approprié de bénévoles dans le but d'aider lors de diverses fonctions telles que l'inscription, la mise en place, des coursiers, des chronométreurs, etc.

2) Pour les réunions

- un amphithéâtre de préférence avec suffisamment de place pour 40 personnes
- des appareils audio visuels tel que requis
- une table sur le côté pour la documentation et les fournitures
- un espace sécuritaire réservé pour les objets personnels des officiels et des bénévoles
- il est préférable d'avoir des salles de réunion séparées pour les officiels et les entraîneurs

La nourriture et les breuvages

- une pièce ou un espace où les officiels et les bénévoles peuvent manger et boire
- offrir le dîner et des collations aux personnes présentes
- disponibilité de tables et de chaises

3) Pour les épreuves

- mise en place d'un parcours de 50 m
- disponibilité d'au moins deux couloirs ou plus
- chronomètre – s'il n'y a pas de chronomètre électronique, il faudra avoir au moins 3 chronométrateurs par couloir
- les exigences en ce qui a trait à la profondeur doivent respecter les exigences de l'ILS de 2009
Remarque : la profondeur sous les obstacles doit permettre à l'athlète de passer sans problème sous l'obstacle en question
- la marque de l'équipement doit être celle homologuée par l'ILS et doit être mentionnée sur la demande
- les plongeurs de départ doivent respecter les normes de la FINA (point # FR 2.3)
http://www.fina.org/project/index.php?option=com_content&task=view&id=51&Itemid=119#fr2
- il serait souhaitable d'avoir des sièges pour les entraîneurs, les athlètes et les spectateurs
- une surveillance aquatique appropriée doit être offerte tout au long de l'événement

6^e section : Responsabilités

Les responsabilités typiques reliées à la tenue des épreuves canadiennes de sélection de sauvetage en piscine sont comme suit :

Salles de réunion pour toutes les activités	L'hôte
Une piscine	L'hôte
Aménagement physique p. ex. : chaises, tables, mise à place des salles, aménagement dans la piscine	L'hôte
Choix des épreuves, des règlements et communiqués à ce sujet	Approbation de l'ONS
Promotion et inscription	L'hôte
Personnel et bénévoles	L'hôte
Officiels	L'hôte
Juge pour les épreuves	Approbation de l'ONS
Sûreté et sécurité	L'hôte
Nourriture et breuvages	L'hôte
Promotion	L'hôte et l'ONS (sur son site Internet)

Remarque : Les domaines énumérés dans le tableau ci-dessus représentent des principes directeurs. L'hôte et l'ONS devraient en discuter et en venir à une entente pour ce qui d'arrangements spécifiques avantageux pour les deux parties.

Lifesaving/Sauvetage Canada apprécie grandement votre intérêt à accueillir les épreuves canadiennes de sélection de sauvetage en piscine et de bien vouloir prendre le temps d'examiner ce document.

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions à ce sujet.

H:\Lifesaving Sport\Lifesaving-Sauvetage Canada\2011\Time Trials Hosting pkg generic TRAD.doc